

Charte du parc national de Port-Cros

Programme d'action 2017 – 2019

Conseil d'administration du 28 novembre 2016

Introduction

La charte du parc national de Port-Cros, approuvée par décret en Conseil d'État du 30 décembre 2015, trouvera sa déclinaison opérationnelle dans les programmes triennaux d'actions (PTA) dont le premier est présenté ci-après pour la période 2017 – 2019.

Ce document recense les actions concrètes qui seront menées dans les trois prochaines années et structure ainsi la stratégie du territoire et de l'établissement, avec un budget et des ressources humaines associées.

Méthodologie

Suite à l'arrêté du préfet de région du 1^{er} juillet 2016 constatant l'adhésion des communes de La Garde, du Pradet, de Hyères, de La Croix-Valmer et de Ramatuelle à la charte du parc, une phase de concertation a permis de recenser les projets concrets que les acteurs souhaitaient mettre en œuvre entre 2017 et 2019.

Cette réflexion s'est appuyée notamment sur les 47 « mesures prioritaires » de la charte (proposées par le CESC en date du 2 juillet 2014 et validées par le conseil d'administration du parc en date du 4 juillet 2014) auxquelles ont été ajoutées les activités de l'établissement qui concourent à la mise en œuvre de la charte.

Des réunions bilatérales avec les élus et services techniques des communes - juillet/septembre 2016 et novembre 2016 - ont permis de définir puis de confirmer les projets collectifs ou particuliers qu'elles souhaitaient mettre en œuvre ou auxquelles elles souhaitaient participer.

Ce programme a également fait l'objet de séances de travail particulières avec le président et les vice-présidents du CESC et été présenté en plénière aux membres du CESC les 21/10/2016 et le 22/11/2016.

En parallèle de cette phase de concertation, les partenaires financiers potentiels ont également été sollicités lors de réunions bilatérales (Agence de l'eau, ADEME, TPM, Conservatoire du littoral, Conseil régional, etc.) pour les informer sur la mise en œuvre prévue de la charte et assurer la coordination des financements via le futur Comité technique et financier.

Une délibération du conseil d'administration sur ce programme est prévue lors de sa séance du 28 novembre avec un démarrage à compter du 1^{er} janvier 2017.

D'un point de vue opérationnel, des conventions d'application de la charte seront signées avec les communes d'une part et des conventions de partenariat avec les partenaires financiers d'autre part.

L'objectif de ce programme triennal, qui valorise les actions portées par différents maîtres d'ouvrages, est de définir une même direction et des priorités d'intervention pour le territoire, optimisant ainsi les synergies des différents acteurs pour les trois années à venir.

Phases de construction du programme triennal d'actions (PTA)

1^{er} juillet :
arrêté du préfet de région constatant les adhésions des communes à la charte

Automne : rencontre en bilatérale des partenaires financiers en vue de la mise en place du Comité Technique et Financier

Rédaction du projet final du PTA

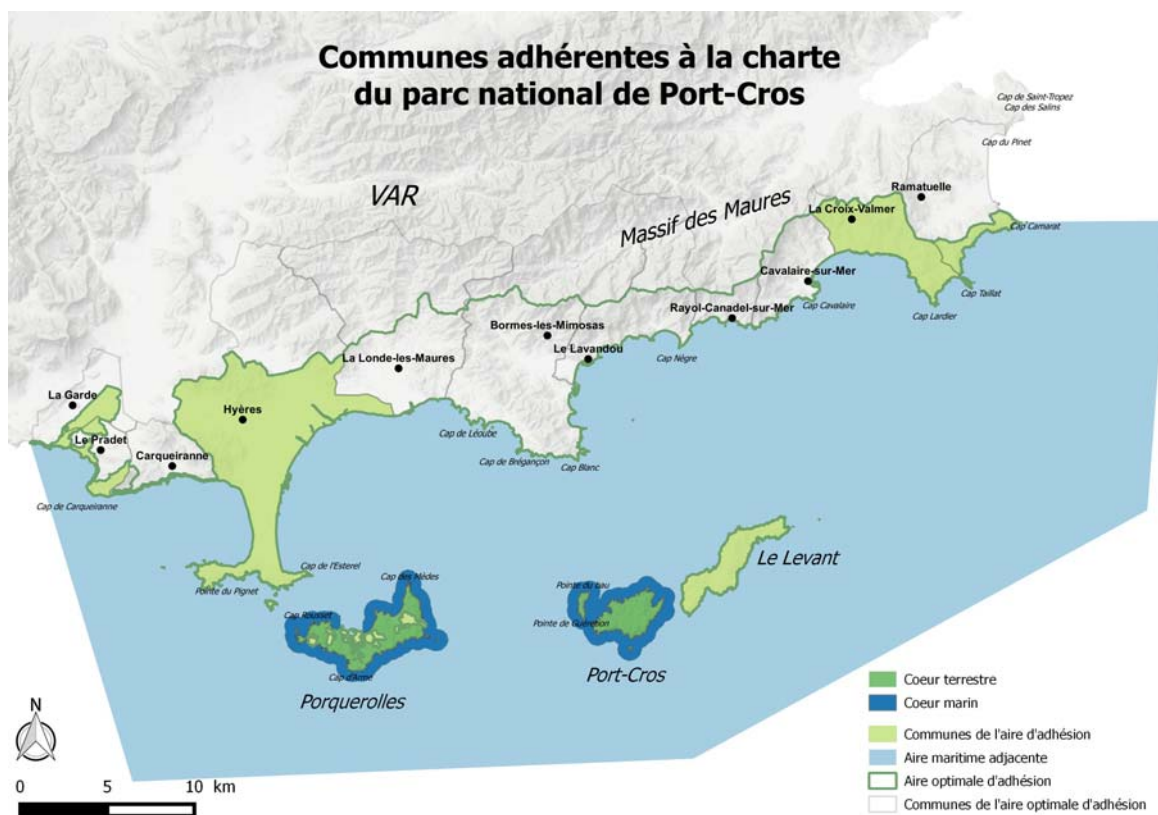


2016

Parc national de Port-Cros

12

Territoire de projet



AMBITION 1

Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel et paysager littoral, maritime et insulaire du Parc national

Programme 2017 – 2019

La stratégie de valorisation du patrimoine bâti déterminera le cadre de travail des prochaines années, dans un premier temps, les actions de restauration se concentreront sur la finalisation des travaux du Fort du Moulin sur Port-Cros, et la restauration du Fort du Pradeau sur la presqu'île de Giens pour une ouverture au public.

Sur l'ensemble du nouveau territoire, la priorité est de réaliser un inventaire du patrimoine, un schéma d'interprétation et un atelier technique autour du paysage. Ces réflexions permettront d'enrichir la connaissance sur le potentiel de mise en valeur du territoire et d'engager ensuite les actions pertinentes.

Les plans de gestion concernant huit sites d'intérêt patrimonial majeur identifiés dans la charte feront l'objet d'une révision avec appui technique du parc.

Enfin, un travail d'études et de concertation sera initié sur la capacité de charge, en priorité sur Porquerolles dès 2017.

Projet 1 - RESTAURATION DU PATRIMOINE DES ILES



- 1 – Stratégie de valorisation du patrimoine bâti et du petit patrimoine des îles
- 2 – Restauration du Fort du Moulin – (Maîtrise d'œuvre et travaux, mise en sécurité rocher, remparts, poudrière et corps de garde)
- 3 – Chantier d'insertion pour sauvegarder le petit patrimoine des îles
- 4 – Accompagnement techniques des projets de rénovation des forts : Éminence, Alycastre, Lequin, Bon Renaud
- 5 – Entretien courant du patrimoine bâti remarquable des îles

Mesures correspondantes



1.II.1 Restaurer, sauvegarder et faire vivre le patrimoine bâti remarquable des côeurs.

Calendrier : projet engagé

Budget estimé : environ 1,5 M€

Localisation : Port-Cros / Porquerolles

Projet 2 - RESTAURATION DU FORT DU PRADEAU



Ce fort situé sur la presqu'île de Giens constituera une future maison de Parc

- 1 – Phase études : conception et autorisations
- 2 – Travaux de confortement et d'urgence
- 3 – Travaux de restauration des bâtiments de la batterie
- 4 – Aménagement du site pour ouverture au public

Mesures correspondantes

- P** 3.2.3 Faire connaître l'appartenance au parc national en s'appuyant sur les offices du tourisme, et en structurant un réseau d'équipements signalétiques et de maisons de parc sur la commune de Hyères, îles comprises, et sur les communes de l'aire d'adhésion

Budget estimé : environ 1,65 M€

Localisation : Giens / Hyères

Projet 3 - INVENTAIRE DU PATRIMOINE DU NOUVEAU PARC / SCHEMA D'INTERPRETATION



- 1 – Inventaire du patrimoine culturel militaire sur l'ensemble du nouveau territoire du parc et étude sur un outil de valorisation
- 2 – Recensement des épaves de navires de l'Aire Maritime Adjacente (cœurs inclus)
- 3 – Inventaire du petit patrimoine et du patrimoine bâti des îles de Port-Cros et Porquerolles (base de données en interne)
- 4 – Réalisation d'un schéma d'interprétation sur l'ensemble du territoire avec une approche académique et immersive (artistique et sociologique – projets éditoriaux)
- 5 – Médiation auprès des guides, clubs de plongée, etc.

Mesures correspondantes

- P** 1.2.1 Élaborer la stratégie collective de préservation, de découverte, de promotion et de mise en réseau des patrimoines à l'échelle du nouveau territoire par la réalisation d'un atlas du patrimoine matériel et immatériel et d'un schéma d'interprétation.

Budget estimé : à confirmer

Localisation : Tout le territoire

Projet 4 – ATELIER TECHNIQUE PAYSAGE



- 1 – Groupe de mutualisation sur la thématique Paysage
- 2 – Animation et gouvernance du Plan Paysage
- 3 – Diagnostic et étude du paysage sur les cinq communes de l'aire d'adhésion avec une approche terre/mer
- 4 – Plan d'action et déclinaison et préparation de la mise en œuvre

Mesures correspondantes

- P** 1.1.2 Réaliser et mettre en œuvre un plan paysage

Budget estimé : 150 k€

Localisation : Tout le territoire

Projet 5 – PROJETS DE REQUALIFICATION PAYSAGERE SUR LES ILES



- 1 – LEVANT - Projet paysager de valorisation des jardins
- 2 - PORQUEROLLES - Accompagnement des projets de requalification des espaces publics : place des pêcheurs, port, village.
- 3 - PORT-CROS – Projet de requalification architecturale et paysagère du village de Port-Cros
- 4 – Gestion des arbres d'alignement / remarquables sur les îles : inventaires, expertise, plan de gestion et intervention
- 5 – Partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (expérimentations constructives, colloque, ouverture sur le littoral)

Mesures correspondantes

1.I.1 Conforter l'identité du village et de l'anse portuaire de Port-Cros



1.3.1 Requalifier et mettre en valeur les espaces bâtis et les sites patrimoniaux sur la base d'un guide de recommandations architecturales et paysagères



4.5.2 Maîtriser et harmoniser les conditions d'occupation de l'espace public (commerces, circulations, stationnement, AOT, etc.) des villages et des ports.

1.I.5 Préserver les arbres remarquables et les arbres d'alignement constitutifs de l'identité des cœurs.

Budget estimé : 150 k€

Localisation : Port-Cros, Porquerolles, Levant

Projet 6 - ACCOMPAGNEMENT DES PLANS DE GESTION DES ESPACES D'INTERET PATRIMONIAL MAJEUR



Afin de préserver durablement les espaces d'intérêt patrimonial sur le territoire, en 2017 – 2019, le Parc national accompagnera techniquement les communes et les gestionnaires des sites sur l'établissement ou la révision des plans/programmes de gestion pour les espaces naturels suivants :

- LA GARDE : Parc nature
- LE PRADET : Parc nature, massif de la Colle noire, bois de Courbebaisse, plage Monaco
- HYERES : Les actions prioritaires porteront sur les sites du Conservatoire du Littoral - plan de gestion multisites. Arrêté de protection de Biotope de Mataffe
- LA CROIX-VALMER : Les trois Caps + Pardigon / Villa Romaine
- RAMATUELLE : Les trois Caps

Sur les dix-huit espaces identifiés dans la charte, ce premier programme triennal permettra de travailler sur huit d'entre eux. Un travail géomatique sera également réalisé en 2017 pour affiner les positions des zones d'intérêt stratégiques (ZIS).

Mesures correspondantes



1.1.1 Préserver les espaces terrestres et marins d'intérêt patrimonial majeur, notamment par la réactualisation ou la mise en place de plans et d'outils de gestion adaptés et plus largement en organisant la mise en réseau de ces espaces.

Appui technique parc

Localisation : Aire d'adhésion

Projet 7 – IDENTIFICATION DE LA CAPACITE DE CHARGE DES SITES



- 1 – Études scientifiques / sciences humaines et sociales
- 2 – Animation de la démarche et gouvernance
- 3 – Tests d'actions concrètes – appui technique du parc / études de faisabilité
- 4 – Appui technique aux communes pour la gestion de la fréquentation sur leurs espaces (Ramatuëlle, La Croix-Valmer, etc.)

Mesures correspondantes

- P** 1.III.1 Définir collectivement la capacité de charge de chaque île, sur terre et sur mer
- P** 1.1.6 Adapter la fréquentation et les activités aux capacités des sites et au maintien de leur caractère.
- P** 5.1.1 Capitaliser les résultats des travaux menés sur la fréquentation des îles et mettre en œuvre localement des programmes de recherche pilotes sur la capacité de charge.
- 5.I.3 Développer la recherche sur les biens et services rendus par la nature.

Budget estimé : 400 k€

Localisation : Porquerolles principalement

AMBITION 2

Préserver la biodiversité et les fonctions des milieux naturels terrestres et marins

Programme 2017 – 2019

Le Parc national doit améliorer sa connaissance du vivant sur l'ensemble du territoire afin de pouvoir apporter une expertise de haut niveau aux collectivités territoriales et ce en développant le partenariat en réseau avec les autres acteurs dans le domaine de la connaissance.

Un retour d'expérience est aussi attendu en matière de lutte contre les espèces invasives et de protection des espèces patrimoniales majeures.

Enfin, en lien avec les acteurs du nautisme, le parc expérimentera des modes de gestion durable des sites de plongée ou de mouillage qui auront vocation ensuite à être transposés sur d'autres sites.

Projet 8 - AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE DE LA DYNAMIQUE DE LA BIODIVERSITE A L'ECHELLE DU NOUVEAU TERRITOIRE



En lien avec la nouvelle version de la stratégie scientifique

1. Inventaire des écosystèmes terrestres et marins, habitats des espèces, emblématiques ou non
2. Inventaires faune et flore terrestres (odonates, etc.) et marines (Echinodermes), dans le contexte des écosystèmes dans lesquels elles vivent
- 3 – Suivis (puffins yelkouans)
- 4 – Édition des Travaux scientifiques
- 5 – Valorisation des résultats scientifiques : communication média (édition, presse, vidéo et internet) et relation avec les publics (conférences, salons, médias sociaux, etc.)

Mesures correspondantes

2.2.5 Mutualiser les études et les expériences sur les objectifs communs de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 et des plans nationaux d'actions en faveur d'espèces menacées.



5.1.11 Améliorer la connaissance de la biodiversité sur l'aire optimale d'adhésion et la compréhension des interactions îles-continent

5.1.2 Poursuivre les inventaires des patrimoines naturels des cœurs, notamment les séries longues, afin de caractériser l'effet réserve et le changement global.

Budget estimé : 50 k€/an

Localisation : Cœurs et Aire d'adhésion

Projet 9 - ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES



- 1 – Plan d'action coordonné volet terrestre et opérations de contrôle et confinement (tests de lutte contre le mimosa / eucalyptus, protection de la tortue cistude)
- 2 – Plan d'action coordonné volet marin et opérations d'éradication (caulerpe)
- 3 – Sensibilisation des professionnels à l'enjeu des espèces invasives (jardineries, pépiniéristes, espaces verts, animaleries)
- 4 – Gestion des invasives dans le cadre de la Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI)
- 5 – Tests de procédés biologiques de lutte contre le frelon asiatique
- 6 – Recherche de méthodes sélectives et non chimiques de lutte contre les ravageurs du palmier sur PC et PRL

Mesures correspondantes

- P** 2.1.5 Prévenir strictement les introductions et lutter contre les espèces invasives animales et végétales terrestres et marines.
- 2.2.6 Mettre en place une veille permanente et élaborer un plan d'intervention coordonné pour prévenir le développement des espèces exotiques envahissantes animales et végétales terrestres et marines, en cohérence avec la stratégie régionale des espèces envahissantes

Budget estimé : 60 k€

Localisation : Port-Cros, Porquerolles

Projet 10 – CONSERVATOIRE DE L'ABEILLE NOIRE DE PROVENCE



- 1 - Actions de préservation, de multiplication, de gestion durable de l'Abeille noire de Provence
- 2 - Développement des activités apicoles dans une logique de valorisation de la qualité et de soutien à la filière

Mesures correspondantes

- 2.4.3 Développer un plan de préservation et de valorisation des insectes pollinisateurs sur les îles et sur le littoral

Budget estimé : à confirmer

Localisation :

Projet 11 - CONTINUITES ECOLOGIQUES / TRAMES VERTES ET BLEUES / ZONES HUMIDES



Le Parc national apportera un appui technique notamment dans le cadre de la révision des documents d'urbanisme pour intégrer les Trames Vertes et Bleues (TVB) et les continuités écologiques, conformément aux exigences Grenelle II (réservoirs de biodiversité, corridors écologiques, zones humides, etc.)

- LA GARDE
- LE PRADET
- HYERES
- LA CROIX-VALMER
- RAMATUELLE

Mesures correspondantes

- P** 2.1.1 Co-construire les trames vertes et bleues à l'échelle des documents d'urbanisme pour la préservation et la remise en état des continuités écologiques.
- P** 2.5.1 Intensifier la politique de préservation et de gestion des zones humides et de leurs bassins d'alimentation.

Appui technique parc

Localisation : Communes de l'aire d'adhésion

Projet 12 - MISE EN PLACE DES PLANS DE CIRCULATION DANS LES ESPACES NATURELS



Le Parc national apportera un appui technique aux communes sur ce sujet (point réglementaire + diagnostic de l'existant + propositions)

- LA GARDE
- LE PRADET
- HYERES
- LA CROIX-VALMER
- RAMATUELLE

Mesures correspondantes

- P** 2.2.7 Veiller à la cohérence des plans de circulation et des réseaux de sentiers dans les espaces naturels (article L. 362-1 du code de l'environnement).

Appui technique parc

Localisation : Communes de l'aire d'adhésion

Projet 13 - CONNAISSANCE ET VALORISATION DE LA FORÊT



- 1 – Potentiels de valorisation de la forêt
- 2 – Cartographie des forêts anciennes en cœur et sur l'Aire d'Adhésion
- 3 – Animation pour le développement de nouvelles filières

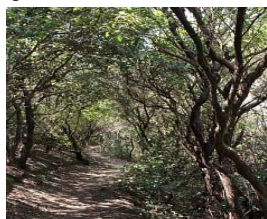
Mesures correspondantes

- P** 2.1.1 Préserver la forêt, en particulier la forêt ancienne et favoriser son évolution naturelle.
- P** 2.3.1 Identifier et préserver les réservoirs de biodiversité forestière en s'appuyant sur les noyaux de forêts anciennes, sur les trames de vieux boisements ou de «bois sénescents», des crêtes à la mer.
- P** 3.6.7 Mieux valoriser les ressources de la forêt

Budget estimé : à confirmer

Localisation : Communes de l'aire d'adhésion

Projet 14 - GESTION DU DOMAINE FORESTIER SUR LES ILES



- 1 – Aménagement et entretien DFCI à Port-Cros et Porquerolles
- 2 – Entretien du domaine forestier des îles (génie écologique) par l'apprentissage professionnel (casques verts notamment)
- 3 – Entretien des pistes et sentiers
- 3 – Propreté des milieux (collecte des déchets sauvages)

Mesures correspondantes

- 1.1.5 Préserver les arbres remarquables et les arbres d'alignement constitutifs de l'identité des cœurs
- 2.1.1 Préserver la forêt, en particulier la forêt ancienne et favoriser son évolution naturelle.
- 2..II.1 Prévenir activement le risque incendie par une surveillance coordonnée entre les différents acteurs publics, le contrôle des obligations légales de débroussaillage et la mise en œuvre de mesures de sauvegarde à l'échelle des îles.

Localisation : Port-Cros, Porquerolles

Projet 15 - REPARTITION DE LA FREQUENTATION DES SITES DE PLONGEE



- 1 – Suivi des activités de plongée en cœur de parc
- 2 – Équipements de nouveaux sites de plongée à PC
- 3 – Mise en place de la charte plongée à PRL
- 4 – Analyse du potentiel de répartition des sites sur l'Aire Maritime Adjacente
- 5 – Développement du carnet de plongée en ligne : CAPEL (site web + application)

Mesures correspondantes

- PMR2 Mieux répartir spatialement et temporellement les activités de plongée et promouvoir les bons comportements dans le cœur marin de Port-Cros
- PMR3 Mieux répartir spatialement et temporellement les activités de plongée et promouvoir les bons comportements dans le cœur marin de Porquerolles
- 5.5.2 Poursuivre l'effort d'information et de sensibilisation des publics en priorité dans les lieux d'accueil et d'information du territoire et dans les espaces terrestres et marins d'intérêt patrimoniaux majeurs.

Localisation : Port-Cros, Porquerolles

Projet 16 - PORTS PROPRES



- 1 – Certification port-propre de Port-Cros
- 2 – Appui technique pour la certification « port-propre » des ports de l'AMA

Mesures correspondantes

- P** 2.2.8 Viser la certification européenne « ports propres » des ports à flots et à sec, pour des portes d'entrées exemplaires dans l'espace maritime du parc national.
- P** 4.II.1 Finaliser la démarche « port propre » pour le port de Port-Cros.

Budget estimé : 21 k €

Localisation : Port-Cros, ports de l'AMA

Projet 17 - MOUILLAGES ORGANISES



- 1- Mouillages organisés à Port-Cros (pose et fourniture du matériel et développement informatique)
- 2 – Mouillages organisés à Porquerolles
- 3 – AMA – appui technique mouillages organisés (Baie Bon Porteau, Rade d'Hyères – dans le cadre de N2000)
- 4 – Étude de la répartition de la grande nacre dans l'AMA – étude préalable à la définition des sites à enjeu / recommandations sur la répartition du mouillage (plaisance, plongée)
- 5 – Appui à la gestion des Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT) pour les mouillages individuels dans l'AMA (N2000)

Mesures correspondantes

PMR1 Mettre en place des mouillages organisés et favoriser une « plaisance propre » dans les cœurs marins.

[2.7.3 Organiser les usages balnéaires et nautiques pour préserver les habitats et les espèces patrimoniales notamment ceux d'intérêt communautaire.](#)

Budget estimé : 875 k €

Localisation : Port-Cros / Porquerolles, rade d'Hyères

Projet 18 - CETACES / PELAGOS



- 1 – Pelagos : Charte des communes du sanctuaire
 - 2 – Pelagos : Label High Quality Whale Watching (formation des opérateurs)
 - 3 – Pelagos : Catalogue de formations
 - 4 – Pelagos : Sensibilisation des différents publics
 - 5 – Pelagos : Réseau national d'échouage
- Pour les enjeux acoustiques, voir Projet 40

Mesures correspondantes

[2.7.5 Préserver les cétacés](#)

[5.1.5 Améliorer la connaissance sur la fréquentation de l'aire maritime adjacente par les cétacés et en particulier des îles d'Hyères, et du canyon des Stoéchades, par la mise en place de systèmes de surveillance acoustique passifs autorisés.](#)

Budget estimé : 78 k€

Localisation : Aire maritime adjacente

AMBITION 3

Soutenir un développement local durable, valorisant les potentialités du territoire et respectant ses capacités

Programme 2017 – 2019

Le Parc national ambitionne, en partenariat avec les offices de tourisme des communes de l'aire d'adhésion, de développer un tourisme basé sur la nature et sur la culture et améliorer l'information des visiteurs sur les îles.

Le Parc national poursuivra les expérimentations d'économie durable initiées avec les acteurs du nautisme, les pêcheurs à travers la mise en place du FEAMP ou dans le domaine agricole via le projet COPAINS.

Projet 19 - DEPLOIEMENT DE LA MARQUE « PARC NATIONAL »



- 1 – Développement de la marque Parc pour les activités de loisir et tourisme
- 2 – Développement de la marque Parc pour les produits agricoles

Mesures correspondantes

- P** 3.2.1 Mettre en adéquation l'activité touristique et de loisirs avec les valeurs liées à la destination « Parc national ».
- P** 3.5.11 Encourager le développement de l'agroécologie, de l'agriculture biologique et qualifier les pratiques et les produits durables.
- 3.7.2 Développer la marque parc en identifiant les produits et services insulaires.

Budget estimé : 70 k€

Projet 20 - CONSOLIDER UNE PECHE ARTISANALE DURABLE



- 1 – Mise en place du groupe d'action locale de la pêche et de l'aquaculture (GALPA) FEAMP
- 2 - Étude sur les cycles biologiques des espèces d'intérêt halieutique
- 3 – Étude du rôle fonctionnel des salins d'Hyères
- 4 – Suivis des efforts et rendements de pêche
- 5 – Évolution de la réglementation de pêche professionnelle en cœur de parc
- 6 – Mise en œuvre de mesures de gestion concertées (par exemple charte partenariale de la pêche professionnelle à PRL)
- 7 – Valorisation des métiers et des produits de la pêche locale
- 8 – Sensibilisation des étudiants dans les lycées hôteliers

Mesures correspondantes

- P** 3.4.1. Élaborer et mettre en œuvre une gestion cohérente et concertée de la pêche sur l'espace maritime du parc national afin de préserver la diversité des métiers de la pêche artisanale au petit métier et d'assurer un prélèvement équilibré et raisonné des ressources.
- PMR4 Mettre en place une « zone ressource » à Porquerolles
- PMR5 Encadrer la pêche professionnelle à Port-Cros
- PMR6 Encadrer la pêche professionnelle à Porquerolles

Budget estimé : environ 200 k€

Projet 21 - COPAINS : CONSERVATION ET VALORISATION DES VERGERS DE PORQUEROLLES



- 1 – Ferme expérimentale : entretien des collections et mise en culture de nouvelles parcelles, développement du maraîchage
- 2 - Mise en place du laboratoire de transformation et vente des produits, développement des circuits courts sur Porquerolles
- 3- Collaboration aux travaux scientifiques menés par le Conservatoire Botanique et l'INRA
- 4 – Communication sensibilisation sur la biodiversité cultivée
- 5 – Mise en place de l'espace vitrine « COPAINS » pour la vente et l'accueil des publics (lieu de formation, espace pédagogique etc.) intégrant la mise en place d'un moulin à huile mutualisé sur l'île

Mesures correspondantes

- P** 1.1.4 Définir un projet de valorisation pérenne des collections variétales en contribuant à la diversité des paysages agricoles de Porquerolles.
- 3.9.2 Soutenir et accompagner une production agricole locale durable.
- P** 3.5.11 Encourager le développement de l'agroécologie, de l'agriculture biologique et qualifier les pratiques et les produits durables

Budget estimé : 614 k€

Localisation : Porquerolles

Projet 22 - INSCRIRE L'ACTIVITE DE PLAISANCE DANS UN CADRE DURABLE



- 1 – Consolider le réseau des professionnels du nautisme engagés dans la démarche « bateau bleu »
- 2 - Déployer la démarche « bateau bleu » aux plaisanciers individuels, et à d'autres échelles de territoire
- 3 – Développement des bateaux propres (électrique-solaire, etc) sur des espaces vitrine du parc national à fort potentiel de visibilité (port de Port-Cros, bateaux support activités d'accueil du public, etc)
- 4 – Actions de sensibilisation à l'éconavigation auprès du grand public, des usagers de la mer, des compagnies maritimes
- 5 – Accompagnement des manifestations nautiques locales vers des démarches d'écoresponsabilité

Mesures correspondantes

- P** 3.3.1 Développer une économie autour du nautisme propre.
- 5.5.2 Poursuivre l'effort d'information et de sensibilisation des publics en priorité dans les lieux d'accueil et d'information du territoire et dans les espaces terrestres et marins d'intérêt patrimoniaux majeurs.

Budget estimé : 24 k€+ appui technique

Projet 23 - AMELIORATION DE L'ACCUEIL DES VISITEURS EN COEUR DE PARC



- 1 – Sensibilisation des visiteurs pendant le temps du trajet
- 2 – Renforcement de la signalétique « cœur de parc »
- 3 – Mutualisation de l'accueil les îles avec l'Office du tourisme (OT) de Hyères
- 4 – Création de visites virtuelles favorisant l'accessibilité des patrimoines aux publics handicapés
- 5 – Développement d'une information ciblée pour les visiteurs des îles via smartphone
- 6 – Réhabilitation du sentier des plantes à Port-Cros via un chantier école
- 7 – Développement d'un parcours de découverte tous publics sur Porquerolles
- 8 – Programme ADA'P d'accessibilité des bâtiments sur les îles

- P** 3.I.1 Améliorer significativement l'information du visiteur en mobilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC) et en mettant en place une signalétique terrestre et maritime appropriée.
- 3.II.1 Proposer une offre de formation sur les îles, centrée sur le développement durable, la connaissance et la gestion des milieux naturels terrestres et marins.
- P** 5.5.7 Mobiliser l'ensemble des acteurs du transport maritime pour faire du temps du voyage, vers les îles et les cœurs du parc national, un moment privilégié de l'information et de la sensibilisation.

Budget estimé : 92 k €

Projet 24 - FORMATION / IMPLICATION DES ACTEURS DU TOURISME



- 1 – Développer dans les offices du tourisme des vitrines du parc
- 2 – Formation des professionnels du tourisme et des loisirs

Mesures correspondantes

- P** 3.2.1 Mettre en adéquation l'activité touristique et de loisirs avec les valeurs liées à la destination « Parc national ».
- P** 3.2.3 Faire connaître l'appartenance au parc national en s'appuyant sur les offices du tourisme, et en structurant un réseau d'équipements signalétiques et de maisons de parc sur la commune de Hyères, îles comprises, et sur les communes de l'aire d'adhésion.

Budget estimé : 34 k €

Projet 25 - DEVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE EN ECOMOBILITE



- 1 – Diagnostic territorial de l'offre et schéma d'écomobilité touristique
- 2 – Programme d'aménagement /équipements légers reliant les sites en écomobilité
- 3 – Animation, coordination des acteurs du tourisme pour séjours packagés de découverte éco-touristique.

Mesures correspondantes

- P** 3.7.3 Orienter l'offre de découverte et de loisirs des îles vers une offre durable fondée sur la nature et la culture et la promouvoir sur les ailes de saison.

Budget estimé : à confirmer

Projet 26 - GARANTIR LA PERENNITE DES ACTIVITES MARITIMES



- 1 – Mise en place de la signalétique sur la zone ressource de Porquerolles
- 2 – Suivi de la zone ressource de Porquerolles (dont effet réserve et ambiance acoustique)
- 3 – Accompagnement à la mise en place du cantonnement de pêche au Cap Camarat
- 4 – Étudier la préfiguration d'une zone ressource autour de l'île de Bagaud
- 5 – Accompagnement pour la création de zones ressources sur l'AMA

Mesures correspondantes



- 3.4.1. Élaborer et mettre en œuvre une gestion cohérente et concertée de la pêche sur l'espace maritime du parc national afin de préserver la diversité des métiers de la pêche artisanale au petit métier et d'assurer un prélèvement équilibré et raisonné des ressources.
- 3.4.2 Créer, en concertation avec les pêcheurs et les usagers, des zones fonctionnelles d'intérêt halieutique pour la préservation et la production des ressources marines.
- PMR4 Mettre en place une « zone ressource » à Porquerolles

Budget estimé : 20 k€

Projet 27 - VALORISATION D'UNE PECHE DE LOISIR RESPONSABLE



- 1 - Évolution concertée de la réglementation dans le cœur de parc PRL
- 2 – Diffusion du carnet de déclaration pêche de loisir
- 3 – Sensibilisation pêche plaisancière
- 4 – Suivi de la chasse sous marine
- 5- Information sur l'Arrêté préfectoral concernant les captures de la pêche de loisir

5.5.2 Poursuivre l'effort d'information et de sensibilisation des publics en priorité dans les lieux d'accueil et d'information du territoire et dans les espaces terrestres et marins d'intérêt patrimoniaux majeurs.

PMR7 Préserver la qualité des milieux marins par le renforcement du principe de saisonnalité dans la réglementation de la pêche de loisir à Port-Cros

PMR8 Encadrer la pêche de loisir à Porquerolles

Budget estimé : à confirmer

Projet 28 - CONSERVATOIRE PARTAGE



- 1- Développement d'un réseau de conservatoires avec les collectivités, associations, experts, scientifiques, professionnels, enseignants, producteurs et amateurs (lancement officiel à Porquerolles en 2017)
- 2 – Développement de la connaissance et diffusion des variétés fruitières méditerranéennes et cépages de terroir
- 3 - Appui à la réintroduction des variétés de terroir dans l'économie locale

Mesures correspondantes

3.5.5 Engager une démarche de diversification des productions locales en favorisant les espèces végétales et les variétés locales anciennes.

Budget estimé : 12 k€

Projet 29 – SOUTIEN A L'AGROECOLOGIE, A LA TRANSITION ENERGETIQUE POUR LA FILIERE ET A LA REDUCTION DES INTRANTS



- 1 - Favoriser le développement des circuits courts, de l'agriculture biologique
- 2 - Soutenir les filières dans leurs projets d'amélioration de leurs outils de travail dans le cadre de la réduction de consommation énergétique
- 3 - Préserver la ressource en eau par la promotion des techniques de réduction des intrants auprès de la filière agricole (dont viticulteurs sur Porquerolles) et avec un appui aux communes sur les démarches Zéro Phyto
- 4 – Jardins familiaux sur Porquerolles – inauguration et animation/évaluation
- 5 – Jardins en libre accès : inventaires, faisabilité

Mesures correspondantes



1.1.3 Entretien et valoriser le site des restanques de Port-Cros pour leur intérêt historique, paysager et agricole.



3.5.1 Préserver le potentiel de production agricole

3.5.11 Encourager le développement de l'agroécologie, de l'agriculture biologique et qualifier les pratiques et les produits durables.

2.2.2 Privilégier la flore indigène dans les parcs, jardins et espaces verts.

2.2.3 Développer les pratiques "zéro phyto" mises en place par les collectivités locales.

	Appui technique PNPC	
--	----------------------	--

AMBITION 4

Promouvoir un aménagement durable et une mobilité apaisée

Programme 2017 – 2019

Le Parc national apportera son appui à l'opération Grand site de la presqu'île de Giens et son concours à une gestion optimisée de l'eau et des déchets sur les îles. Il apportera également un appui à la mise en œuvre sur le territoire de la loi sur la transition énergétique qui passe en premier lieu par un diagnostic du territoire.

Projet 30 - MATERIALISATION DU NOUVEAU TERRITOIRE LITTORAL



- 1 – Appui pour la mise en place des panneaux de signalétique routière « commune du Parc national de Port-Cros »
- 2 – Expositions sur les communes adhérentes : « portes d'entrées du parc »
- 3- Exposition photographique itinérante de prestige
- 4 – Kits de communication : identification des points d'accueil, carte du territoire, clip de présentation du territoire

Mesures correspondantes

- P** 4.1.7 Déployer sur le territoire une signalétique performante pour l'économie touristique et valorisante pour l'image du territoire, en harmonisant et en améliorant la qualité des dispositifs de publicité, des enseignes et des pré enseignes.

Calendrier

Budget estimé : 65 k€

Localisation :

Projet 31 - APPUI A L'OPERATION GRAND SITE SUR LA PRESQU'ILE DE GIENS



Le projet OGS fait partie des projets de territoires principaux en articulation avec la Charte. Un croisement des objectifs des deux programmes d'action permettra de mutualiser, d'optimiser l'intervention sur le territoire et de faciliter les échanges avec les partenaires.

Le Parc national participera au comité de pilotage et apportera un appui différencié selon les actions prévues.

Mesures correspondantes

- 4.2.2 Mettre en place un nouveau système de déplacements et de services associés sur la presqu'île de Giens, pour accéder aux différents sites de la presqu'île et pour améliorer la qualité de l'accès à l'île de Porquerolles.

Appui technique PNPC

Localisation : Hyères

Projet 32 - TRANSITION ENERGETIQUE



1 – Diagnostic et stratégie de transition énergétique du nouveau territoire du parc (en lien avec le plan climat en cours à Toulon Provence Méditerranée - TPM)

2 – Pour les îles : Diagnostic et définition d'un plan d'action (analyse de la sécurité électrique, consommations, émissions carbone) et mise en œuvre des actions de transition énergétique sur les îles (actions habitat, acteurs économiques, bâtiments publics, véhicules électriques, etc.)

3 – Test d'énergies renouvelables sur les îles

4 – Optimisation de l'éclairage public sur Porquerolles suite aux recommandations de l'étude PNPC ANPCEN

5 - Optimisation de l'éclairage public sur la commune de La Croix-Valmer et du Pradet (appui technique du parc)

Mesures correspondantes

- 4.3.1 Réaliser et mettre en œuvre un « plan climat énergie territorial » à l'échelle du territoire.
- 4.3.3 Encourager les démarches collectives des acteurs socioéconomiques qui réduisent leurs consommations d'énergie et leurs émissions de gaz à effet de serre.
- 4.4.3 Accompagner la transition vers un parc de véhicules terrestres et maritimes non polluants (hybrides).
- 4.4.7 Limiter les consommations énergétiques sur les îles en réalisant un diagnostic énergétique, suivi d'actions de réduction des consommations du bâti et de l'espace public.
- 4.4.8 Faire des îles des territoires pilotes pour concilier l'intégration paysagère et le développement des énergies renouvelables.

Budget estimé : 340 k€

Localisation : Porquerolles

Projet 33 - RENOVATION ENERGETIQUE DU PATRIMOINE IMMOBILIER DU PARC



1 – Programme de rénovation énergétique globale du Hameau de Porquerolles

2 – Réhabilitation énergétique des logements des agents sur les îles (un logement par an)

Mesures correspondantes

- 4.II.2 Promouvoir des bâtiments et ouvrages écoresponsables avec une empreinte écologique limitée.

Budget estimé : à confirmer (études en cours)

Localisation : Porquerolles

Projet 34 - GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LES ILES



- 1 – Accompagnement à la réduction des consommations d'eau sur les îles avec les acteurs locaux
- 2 – Optimisation des équipements de stockage d'eau sur Porquerolles intégrant la réserve incendie (bassin du cimetière : vidange + vérification étanchéité + travaux éventuels / bassin du tennis : réutilisation des eaux)
- 3 – Appui technique et scientifique dans le cadre du sealine de Porquerolles
- 4 – Amélioration et entretien des systèmes d'irrigation de Porquerolles (lagunes, bassins, réseaux)
- 5 – Analyse de la qualité de l'eau des lagunes

Mesures correspondantes

- 4.4.5 Réduire les consommations d'eau potable par des équipements adaptés, accompagnés par des actions de sensibilisation et de communication.
- 4.4.6 Mettre en œuvre la stratégie d'alimentation en eau potable la plus durable et la plus intégrée possible pour les îles.

Budget estimé : 122 k€

Localisation : Porquerolles

Projet 35 - ECONOMIE CIRCULAIRE / GESTION DES DECHETS



- 1 – Diagnostic des trois îles et plan d'action pour la gestion des déchets (mise en place du processus de travail en 2017 avec les acteurs compétents, actions à partir de 2018)
- 2 – Réhabilitation de l'aire de concassage sur Porquerolles
- 3 – Valorisation des bois flottés
- 4 – Suivis et analyse des macro-déchets sur les plages

Mesures correspondantes

- P** 3.1.1 Soutenir une économie circulaire basée sur la valorisation des ressources, la réutilisation, la valorisation recyclage et le traitement des déchets issus des activités économiques du territoire.
- 4.4.1 Établir un schéma d'écomobilité concerté et mutualisé entre les différentes catégories d'usagers sur les îles
- 4.4.4 Réduire significativement la production des déchets à la source et développer le tri et la valorisation des déchets en s'appuyant sur les principes de l'économie circulaire.

Budget estimé : 200 k€

Localisation : Porquerolles

Projet 36 - MISE EN PLACE DES PLANS LOCAUX DE PUBLICITE



Le parc national apportera un appui technique aux communes pour la mise en place des plans locaux de publicité.

- LA GARDE
- LE PRADET
- HYERES
- LA CROIX-VALMER
- RAMATUELLE

Mesures correspondantes

- P** 4.1.7 Déployer sur le territoire une signalétique performante pour l'économie touristique et valorisante pour l'image du territoire, en harmonisant et en améliorant la qualité des dispositifs de publicité, des enseignes et des pré enseignes.

Appui technique PNPC

Localisation : Giens / Hyères

AMBITION 5

Préparer l'avenir en investissant sur la recherche, l'innovation et l'éducation au développement durable et en anticipant les évolutions du territoire

Programme 2017 – 2019

La recherche du Parc national doit se concentrer sur l'analyse des effets anthropiques sur la dynamique des écosystèmes du territoire.

A ce titre, le Parc national doit continuer le programme de restauration écologique de la réserve intégrale de Bagaud et en tirer les enseignements en termes de coût et de durée d'un programme de restauration. L'observatoire de la biodiversité et des usages marins sera finalisé et les premières conclusions seront présentées aux acteurs locaux à l'issue du triennal.

Enfin, l'utilisation de la bioacoustique comme outil d'acquisition de la connaissance sur le vivant doit être finalisée. L'usage de cette technique devrait permettre à terme d'améliorer considérablement la connaissance des milieux sur de vastes zones et ce à un coût modéré.

La communication vers les publics jeunes sera maintenue, l'offre éducative doit être structurée en réseau avec l'ensemble des acteurs du territoire en comprenant également un volet sciences participatives

« RECHERCHE »

Projet 37 - CONTRIBUTION AU SUIVI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



- 1 - Déploiement de systèmes de suivi des paramètres hygro/météo/physico-chimiques (thermographe, etc.)
- 2 – Suivi des espèces thermophiles et thermophobes marines et terrestres / faune et flore
- 3 – Suivi de la limite inférieure de l'herbier de posidonies à Port-Cros
- 4 – Étude du profil des plages de l'AMA (lien avec les communes) (cf. volet mer du Schéma de Cohérence Territoriale – SCoT)
- 5 – Suivis de l'évolution de la forêt en fonction du changement climatique (étude des placettes forestières)

Mesures correspondantes

5.1.2 Étudier le changement global et ses effets en soutenant les investigations sur l'îlot de Bagaud, en développant des référentiels continentaux et des équipements physicochimiques, et en poursuivant le développement des suivis des séries longues.

Budget estimé : à confirmer

Projet 38 - RESTAURATION ECOLOGIQUE DE BAGAUD



Le projet de restauration écologique de Bagaud, projet phare sur la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et sur la résilience écologique des écosystèmes insulaires méditerranéens, se poursuivra jusqu'en 2019 au moins

- 1- Suivis des compartiments biologiques (avifaune, reptiles, arthropodes, flore)
- 2- Étude génétique sur le rat noir
- 3 – Valorisation des résultats, sensibilisation (guide méthodologique, film, articles scientifiques)

Mesures correspondantes

- P** 5.1.1 Faire de la réserve intégrale de Bagaud un site de référence scientifique international pour l'analyse des effets du changement global sur la biodiversité
- 2.1.5 Prévenir strictement les introductions et lutter contre les espèces invasives animales et végétales terrestres et marines.
- 5.1.2 Étudier le changement global et ses effets en soutenant les investigations sur l'îlot de Bagaud, en développant des référentiels continentaux et des équipements physicochimiques, et en poursuivant le développement des suivis des séries longues.

Budget estimé : 75 k€

Projet 39 - OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITE ET DES USAGES MARINS



- 1 – Bases de données : développement informatique – maintenance
- 2 – Animation, valorisation des résultats

Mesures correspondantes

- P** 5.1.11 Améliorer la connaissance de la biodiversité sur l'aire optimale d'adhésion et la compréhension des interactions îles-continent

Réalisation interne PNPC

Projet 40 - ETUDE DE L'ACOUSTIQUE ENVIRONNEMENTALE COMME OUTIL DE GESTION DES ESPACES NATURELS



- 1 – Acoustique environnementale terrestre (chiroptères, insectes, etc.)
- 2 – Acoustique environnementale marine (mammifères marins, ambiance acoustique)

Mesures correspondantes

- 5.1.5 Améliorer la connaissance sur la fréquentation de l'aire maritime adjacente par les cétacés et en particulier des îles d'Hyères, et du canyon des Stoéchades, par la mise en place de systèmes de surveillance acoustique passive autorisés.

Budget estimé : 200 k€

« EDUCATION »

Projet 41 - OFFRE EDUCATIVE POUR LES SCOLAIRES



- 1 – Lycées : programme « jeunes ambassadeurs du parc »
- 2 – Collèges : accompagnement des classes plongée
- 3 – Écoles : appui à la sensibilisation dans les écoles de l'aire d'adhésion
- 4 – Formation des enseignants et médiateurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable aux enjeux du territoire

Mesures correspondantes

- P** 5.4.2 Définir une stratégie partenariale de l'offre éducative et la labelliser "Parc national de Port-Cros".

Budget estimé : à confirmer

Projet 42 - RESEAU DES SENTIERS SOUS-MARINS



- 1 – Réseau des sentiers sous-marins de l'AMA (passeport, formation)
- 2 – Animation du sentier sous-marin de Port-Cros

Mesures correspondantes

- 5.5.6 Mettre en place et animer un réseau des sentiers sous-marins aux thématiques et aux approches complémentaires sur l'aire maritime adjacente.

Budget estimé : 50 k€

Projet 43 - SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC



- 1 – Information, animation sur les programmes de science participative (2017 : petits ducs/LPO et Biolit/MNH)
- 2 – Création d'outils de sensibilisation : ouvrages, expositions, etc.
- 3 – Soutien des actions des associations partenaires (formation, soutien de projets, etc.)
- 4 – Événementiel : Objectifs Grand Large (ciné- débat), salons, etc.
- 5 – Restructuration des outils de communication (site web, *L'attitude mer*, médiathèque, photothèque)
- 6 – Animation web & réseaux sociaux
- 7 – Voiles de Port-Cros : projet d'itinérance EEDD sur l'AMA (préparation de l'embarcation, formation des médiateurs, programmation des escales à destination des scolaires et des escales tous public, support de communication, animation)

Mesures correspondantes

- P** 5.5.2 Poursuivre l'effort d'information et de sensibilisation des publics en priorité dans les lieux d'accueil et d'information du territoire et dans les espaces terrestres et marins d'intérêt patrimoniaux majeurs.
- P** 6.2.5 Créer des événements autour des actions partenariales mises en place dans le cadre de la charte avec la réalisation d'une communication régulière et participative auprès des acteurs du territoire.

Budget estimé : à confirmer

Projet 44 - OUTILS NUMERIQUES



- 1 – Développement/ adaptation d'une application mobile « parc » avec une offre de services dédiées aux visiteurs

Mesures correspondantes

- P** 3.1.1 Améliorer significativement l'information du visiteur en mobilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC) et en mettant en place une signalétique terrestre et maritime appropriée.
- 5.3.4 Mobiliser les TIC (technologies de l'information et de la communication) pour l'accueil et l'information du public, pour l'acquisition et la transmission des connaissances scientifiques et dans le cadre du développement des activités économiques durables.

Budget estimé : à confirmer

AMBITION 6

Développer une approche intégrée terre / mer par une coopération renforcée, une articulation des outils et une solidarité d'action entre acteurs

Programme 2017 – 2019

Le parc national de Port-Cros continuera de s'investir dans le réseau régional des espaces naturels, dans la perspective de la création de l'agence régionale de la biodiversité et sur le programme MedPAN au travers d'actions concrètes de valorisation des aires marines protégées de la Méditerranée. Enfin, en lien avec le Fonds Français pour l'Environnement Mondial et avec le conservatoire du littoral, le parc continuera les programmes de réseau des îles à travers le monde.

Projet 45 – COOPERATION INTERNATIONALE



Entre 2017 et 2019, le programme de coopération internationale de l'établissement sera articulé de la manière suivante :

1 – MedPAN : Participation active dans le Réseau Méditerranéen des Aires Marines protégées (notamment dispositif de formation)

2 – Réseau Îles Durables – Labellisation « Île Durable » (dont coopération avec les îles françaises et italiennes dans le cadre du programme Marittimo ISOS)

3 – Coopération avec le FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial) sur un projet de Gestion intégrée des zones côtières dans l'Océan Indien

Mesures correspondantes

4.4 . Faire des îles un espace d'excellence en matière d'écoresponsabilité
 6.3.3 Développer des partenariats avec d'autres territoires insulaires pour favoriser les échanges d'expériences de développement local durable..

ANNEXE

Mise en œuvre des projets par commune

LA GARDE

AMBITION 1

- 3 INVENTAIRE DU PATRIMOINE DU NOUVEAU PARC / SCHEMA D'INTERPRETATION
- 4 ATELIER TECHNIQUE PAYSAGE
- 6 ACCOMPAGNEMENT DES PLANS DE GESTION DES ESPACES D'INTERET PATRIMONIAL MAJEUR

AMBITION 2

- 8 AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE DE LA DYNAMIQUE DE LA BIODIVERSITE A L'ECHELLE DU NOUVEAU TERRITOIRE
- 9 ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES
- 11 CONTINUITES ECOLOGIQUES / TRAMES VERTES ET BLEUES / ZONES HUMIDES
- 12 MISE EN PLACE DES PLANS DE CIRCULATION DANS LES ESPACES NATURELS
- 18 CETACES / PELAGOS

AMBITION 3

- 19 DEPLOIEMENT DE LA MARQUE « PARC NATIONAL »
- 22 INSCRIRE L'ACTIVITE DE PLAISANCE DANS UN CADRE DURABLE
- 24 FORMATION / IMPLICATION DES ACTEURS DU TOURISME
- 25 DEVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE EN ECOMOBILITE
- 27 VALORISATION D'UNE PECHE DE LOISIR RESPONSABLE
- 28 CONSERVATOIRE PARTAGE
- 29 SOUTIEN A L'AGROECOLOGIE, A LA TRANSITION ENERGETIQUE POUR LA FILIERE ET A LA REDUCTION DES INTRANTS

AMBITION 4

- 30 MATERIALISATION DU NOUVEAU TERRITOIRE LITTORAL
- 32 TRANSITION ENERGETIQUE
- 36 MISE EN PLACE DES PLANS LOCAUX DE PUBLICITE

AMBITION 5

- 37 CONTRIBUTION AU SUIVI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
- 41 OFFRE EDUCATIVE POUR LES SCOLAIRES
- 42 RESEAU DES SENTIERS SOUS-MARINS
- 43 SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

LE PRADET

AMBITION 1

- 3 INVENTAIRE DU PATRIMOINE DU NOUVEAU PARC / SCHEMA D'INTERPRETATION
- 4 ATELIER TECHNIQUE PAYSAGE
- 6 ACCOMPAGNEMENT DES PLANS DE GESTION DES ESPACES D'INTERET PATRIMONIAL MAJEUR

AMBITION 2

- 8 AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE DE LA DYNAMIQUE DE LA BIODIVERSITE A L'ECHELLE DU NOUVEAU TERRITOIRE
- 9 ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES
- 11 CONTINUITES ECOLOGIQUES / TRAMES VERTES ET BLEUES / ZONES HUMIDES
- 12 MISE EN PLACE DES PLANS DE CIRCULATION DANS LES ESPACES NATURELS
- 18 CETACES / PELAGOS

AMBITION 3

- 19 DEPLOIEMENT DE LA MARQUE « PARC NATIONAL »
- 22 INSCRIRE L'ACTIVITE DE PLAISANCE DANS UN CADRE DURABLE
- 24 FORMATION / IMPLICATION DES ACTEURS DU TOURISME
- 25 DEVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE EN ECOMOBILITE
- 27 VALORISATION D'UNE PECHE DE LOISIR RESPONSABLE
- 28 CONSERVATOIRE PARTAGE
- 29 SOUTIEN A L'AGROECOLOGIE, A LA TRANSITION ENERGETIQUE POUR LA FILIERE ET A LA REDUCTION DES INTRANTS

AMBITION 4

- 30 MATERIALISATION DU NOUVEAU TERRITOIRE LITTORAL
- 32 TRANSITION ENERGETIQUE
- 36 MISE EN PLACE DES PLANS LOCAUX DE PUBLICITE

AMBITION 5

- 37 CONTRIBUTION AU SUIVI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
- 41 OFFRE EDUCATIVE POUR LES SCOLAIRES
- 42 RESEAU DES SENTIERS SOUS-MARINS
- 43 SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC
- 44 OUTILS NUMERIQUES

HYERES

AMBITION 1

- 1 RESTAURATION DU PATRIMOINE DES ILES
- 2 RESTAURATION DU FORT DU PRADEAU
- 3 INVENTAIRE DU PATRIMOINE DU NOUVEAU PARC / SCHEMA D'INTERPRETATION
- 4 ATELIER TECHNIQUE PAYSAGE
- 6 ACCOMPAGNEMENT DES PLANS DE GESTION DES ESPACES D'INTERET PATRIMONIAL MAJEUR
- 7 IDENTIFICATION DE LA CAPACITE DE CHARGE DES SITES

AMBITION 2

- 8 AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE DE LA DYNAMIQUE DE LA BIODIVERSITE A L'ECHELLE DU NOUVEAU TERRITOIRE
- 9 ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES
- 11 CONTINUITES ECOLOGIQUES / TRAMES VERTES ET BLEUES / ZONES HUMIDES
- 12 MISE EN PLACE DES PLANS DE CIRCULATION DANS LES ESPACES NATURELS
- 13 CONNAISSANCE ET VALORISATION DE LA FORET
- 18 CETACES / PELAGOS

AMBITION 3

- 19 DEPLOIEMENT DE LA MARQUE « PARC NATIONAL »
- 20 CONSOLIDER UNE PECHE ARTISANALE DURABLE
- 22 INSCRIRE L'ACTIVITE DE PLAISANCE DANS UN CADRE DURABLE
- 24 FORMATION / IMPLICATION DES ACTEURS DU TOURISME
- 25 DEVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE EN ECOMOBILITE
- 27 VALORISATION D'UNE PECHE DE LOISIR RESPONSABLE
- 28 CONSERVATOIRE PARTAGE
- 29 SOUTIEN A L'AGROECOLOGIE, A LA TRANSITION ENERGETIQUE POUR LA FILIERE ET A LA REDUCTION DES INTRANTS

AMBITION 4

- 30 MATERIALISATION DU NOUVEAU TERRITOIRE LITTORAL
- 31 APPUI A L'OPERATION GRAND SITE SUR LA PRESQU'ILE DE GIENS
- 32 TRANSITION ENERGETIQUE
- 35 ECONOMIE CIRCULAIRE / GESTION DES DECHETS
- 36 MISE EN PLACE DES PLANS LOCAUX DE PUBLICITE

AMBITION 5

- 37 CONTRIBUTION AU SUIVI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
- 41 OFFRE EDUCATIVE POUR LES SCOLAIRES
- 42 RESEAU DES SENTIERS SOUS-MARINS
- 43 SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

LA CROIX-VALMER

AMBITION 1

- 3 INVENTAIRE DU PATRIMOINE DU NOUVEAU PARC / SCHEMA D'INTERPRETATION
- 4 ATELIER TECHNIQUE PAYSAGE
- 6 ACCOMPAGNEMENT DES PLANS DE GESTION DES ESPACES D'INTERET PATRIMONIAL MAJEUR
- 7 IDENTIFICATION DE LA CAPACITE DE CHARGE DES SITES

AMBITION 2

- 8 AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE DE LA DYNAMIQUE DE LA BIODIVERSITE A L'ECHELLE DU NOUVEAU TERRITOIRE
- 9 ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES
- 11 CONTINUITES ECOLOGIQUES / TRAMES VERTES ET BLEUES / ZONES HUMIDES
- 12 MISE EN PLACE DES PLANS DE CIRCULATION DANS LES ESPACES NATURELS
- 13 CONNAISSANCE ET VALORISATION DE LA FORET
- 18 CETACES / PELAGOS

AMBITION 3

- 19 DEPLOIEMENT DE LA MARQUE « PARC NATIONAL »
- 24 FORMATION / IMPLICATION DES ACTEURS DU TOURISME
- 25 DEVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE EN ECOMOBILITE
- 27 VALORISATION D'UNE PECHE DE LOISIR RESPONSABLE
- 28 CONSERVATOIRE PARTAGE
- 29 SOUTIEN A L'AGROECOLOGIE, A LA TRANSITION ENERGETIQUE POUR LA FILIERE ET A LA REDUCTION DES INTRANTS

AMBITION 4

- 30 MATERIALISATION DU NOUVEAU TERRITOIRE LITTORAL
- 32 TRANSITION ENERGETIQUE
- 36 MISE EN PLACE DES PLANS LOCAUX DE PUBLICITE

AMBITION 5

- 37 CONTRIBUTION AU SUIVI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
- 41 OFFRE EDUCATIVE POUR LES SCOLAIRES
- 42 RESEAU DES SENTIERS SOUS-MARINS
- 43 SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC
- 44 OUTILS NUMERIQUES

RAMATUELLE

AMBITION 1

- 3 INVENTAIRE DU PATRIMOINE DU NOUVEAU PARC / SCHEMA D'INTERPRETATION
- 4 ATELIER TECHNIQUE PAYSAGE
- 6 ACCOMPAGNEMENT DES PLANS DE GESTION DES ESPACES D'INTERET PATRIMONIAL MAJEUR
- 7 IDENTIFICATION DE LA CAPACITE DE CHARGE DES SITES

AMBITION 2

- 8 AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE DE LA DYNAMIQUE DE LA BIODIVERSITE A L'EHELLE DU NOUVEAU TERRITOIRE
- 9 ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES
- 11 CONTINUITES ECOLOGIQUES / TRAMES VERTES ET BLEUES / ZONES HUMIDES
- 12 MISE EN PLACE DES PLANS DE CIRCULATION DANS LES ESPACES NATURELS
- 13 CONNAISSANCE ET VALORISATION DE LA FORET
- 18 CETACES / PELAGOS

AMBITION 3

- 19 DEPLOIEMENT DE LA MARQUE « PARC NATIONAL »
- 20 CONSOLIDER UNE PECHE ARTISANALE DURABLE
- 22 INSCRIRE L'ACTIVITE DE PLAISANCE DANS UN CADRE DURABLE
- 24 FORMATION / IMPLICATION DES ACTEURS DU TOURISME
- 25 DEVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE EN ECOMOBILITE
- 27 VALORISATION D'UNE PECHE DE LOISIR RESPONSABLE
- 28 CONSERVATOIRE PARTAGE
- 29 SOUTIEN A L'AGROECOLOGIE, A LA TRANSITION ENERGETIQUE POUR LA FILIERE ET A LA REDUCTION DES INTRANTS

AMBITION 4

- 30 MATERIALIZATION DU NOUVEAU TERRITOIRE LITTORAL
- 32 TRANSITION ENERGETIQUE
- 36 MISE EN PLACE DES PLANS LOCAUX DE PUBLICITE

AMBITION 5

- 37 CONTRIBUTION AU SUIVI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
- 41 OFFRE EDUCATIVE POUR LES SCOLAIRES
- 42 RESEAU DES SENTIERS SOUS-MARINS
- 43 SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC
- 44 OUTILS NUMERIQUES